



Inserm

La science pour la santé _____
_____ From science to health

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2020-108

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983, modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n°2000-03 du 2 mai 2000, modifiée, relative à l'organisation des services centraux du siège ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Rémy SLAMA est nommé Directeur de l'Institut Thématique « Santé Publique » de l'Inserm.

Article 2 : Délégation permanente de signature est accordée à Monsieur Rémy SLAMA, Directeur de l'Institut Thématique « Santé Publique », de l'Inserm, afin de lui permettre de signer au nom de Monsieur Gilles BLOCH, Président-directeur général de l'Inserm, dans les limites de ses attributions, tous actes et documents administratifs afférents aux activités dudit institut.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter 1^{er} avril 2020.

Le Président-directeur général



Dr Gilles BLOCH